



11^e Assemblée plénière
Intégration de la durabilité
25 au 27 septembre 2014 -- Santiago, Chili

Groupe de travail 2 : « Agenda de développement post-2015 : Perspectives législatives »

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT SUR LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POST-2015 DANS LES AMÉRIQUES

Au cours de la 11^{ème} Assemblée plénière de ParlAmericas, nous – les parlementaires nationaux représentant 23 législatures des Amériques – nous sommes réunis à Santiago, Chili, avec des représentants de la société civile et des organisations internationales, afin de définir un plan d'action législatif pour faire avancer les objectifs de développement durable à l'heure où nos gouvernements nationaux finalisent la conceptualisation du programme de développement durable des Nations Unies pour l'après 2015.

Comme point de départ, nos discussions ont débuté en prenant en considération l'accord conclu par le groupe de travail sur « le parlement comme intervenant clé dans le dialogue de coopération sur le développement économique durable, le changement climatique et l'insertion sociale » lors de la Rencontre interaméricaine des présidents de pouvoirs législatifs à Lima, République du Pérou, le 18 juillet 2014.

Rappelant cet engagement à l'accord susmentionné, adopté par les présidents de pouvoirs législatifs des Amériques ayant participé à cette Rencontre,

Nous réaffirmons que:

1. Il est impératif d'accroître la volonté politique pour prioriser le programme de développement durable post-2015 dans les Amériques et les Caraïbes.
2. La création de programmes pour le développement durable doit être un processus participatif, inclusif, démocratique, respectant la dignité des individus et doit être mis en œuvre en tenant compte des conditions sociales, politiques, économiques et culturelles.
3. Une plus grande sensibilisation aux enjeux liés aux changements climatiques, à la pauvreté et aux inégalités commence à la maison et cela représente également une opportunité importante pour les législateurs de présenter des initiatives qui répondent à ces défis.
4. La coopération régionale et l'échange d'information sur les meilleures pratiques à travers des ateliers animés par des législateurs sont nécessaires pour la mise en œuvre de changements structurels qui permettront d'améliorer les modèles actuels de développement.
5. Développer un dialogue avec, et accroître la participation de, la société civile – et également la création d'un consensus au sein du gouvernement et de la fonction publique afin d'améliorer la gestion des ressources publiques – contribue au bien-être de nos citoyens et garantit une meilleure qualité de vie pour les générations futures.

Nous nous engageons à faire progresser les actions concrètes suivantes au sein de nos pays pour atteindre les objectifs de cet accord:

1. Augmenter les efforts pour informer les citoyens sur les enjeux et défis liés au développement et garantir leur accès à l'information pertinente et nécessaire afin d'habiliter

les citoyens à devenir des leaders dans la recherche de solutions permettant la réalisation du développement durable.

2. Renforcer la capacité du pouvoir législatif pour répondre aux nouveaux défis du développement durable et allouer des ressources financières suffisantes aux projets visant la résolution de ces problèmes.
3. Mettre à l'ordre du jour la nécessité d'instaurer un cadre juridique qui permet la mise en œuvre de politiques publiques de sensibilisation – pris en charge par des ressources financières suffisantes – ayant des impacts positifs significatifs pour nos pays, tout en respectant la diversité des pays des Amériques.
4. Explorer les possibilités d'harmoniser les cadres législatifs, reconnaissant que la problématique des changements climatiques est un enjeu mondial qui dépasse les frontières de nos pays.
5. Renforcer l'engagement parlementaire et la collaboration avec les organisations multilatérales aux niveaux sous régional et local afin d'améliorer l'efficacité des politiques publiques.

Nous nous engageons à:

Rapporter, par écrit ou en personne, les réalisations et/ou les défis liés au développement durable lors de la 12^{ème} Assemblée plénière de ParlAmericas qui aura lieu en 2015, avec la contribution active des délégations de nos parlements.

Santiago, Chili, le 27 septembre 2014